Avis de convocation / avis de réunion

GLOBAL ECOPOWER
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 3.226.104,42 €
Siège social : Arteparc de Bachasson, Rue de la carrière de Bachasson, 13590 Meyreuil
378 775 746 RCS Aix-en-Provence

AVIS RECTIFICATIF A L'AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION PARU AU BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES DU 1ER JANVIER 2021 - AFFAIRE n° 2004878 BULLETIN N° 1

L'attention des actionnaires de la société GLOBAL ECOPOWER (la « **société** ») est attirée sur le fait que l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 5 février 2021 à 10 heures, ayant fait l'objet d'un avis de réunion valant avis de convocation au BALO n°1 du 1er janvier 2021, est annulée.

Dans le contexte de liquidation dans lequel se trouve la société et en accord avec Maître LOUIS, mandataire judiciaire désigné par le Tribunal de commerce de Marseille à cet effet, l'assemblée générale extraordinaire devant statuer sur la continuité d'exploitation de la société est devenue sans objet.